

SEJOUR CLASSE DECOUVERTE A SAINT-GERMAIN SUR AY du mardi 12 juin au vendredi 15 juin 2018



DEPART : rendez-vous le mardi
matin devant le portail de l'école à
7h45 pour un départ à **8h**

Programme du séjour

Mardi 12 juin :

- Arrivée au centre vers 10h00 : installation et visite
- Repas au centre
- Après-midi : Visite de la batterie d'Azeville
Visite du musée Airborne à Saint-Mère l'Eglise

Mercredi 13 juin:

- Matin :
 - Groupe 1 : Mise en place d'un aquarium / Char à voile / Land art
 - Groupe 2 : Étude du phénomène des marées / Mise en place d'un aquarium
- Repas au centre
- Après-midi :
 - Groupe 1 : Étude de la laisse de mer / Étude du phénomène des marées
 - Groupe 2 : Char à voile / Land art / Étude de la laisse de mer

Jeudi 14 juin :

- Matin : consignes de pêche à pied / découverte de la dune (mini herbier)
- Après-midi : Pêche à pied (marée basse à 15h39)
- Observation et classification des animaux de l'aquarium.

Vendredi 15 juin :

- Matin : rangement et départ du centre / visite du cimetière allemand de la Cambe
- Après-midi : la pointe du hoc / cimetière américain de Colleville / port d'Arromanches

RETOUR : le vendredi devant le
portail de l'école vers 18h15.

Les accompagnateurs

- Mme Rault-Barouk, (maman d'Aurèle)
- M. Foucrit (papa de Victor)
- M. Legrand (papa de Milo)
- Mme Bohanne, directrice
- M. Debroise, enseignant

Pour avoir des nouvelles du groupe

- Par le site de l'école :

ecole-eugeneallanic-lhermitage.ac-rennes.fr

- Par affichage sur le tableau de l'école

- Vous pouvez joindre le centre au 02 33 07 04 01
uniquement en cas d'urgence

Le voyage

- Le transport école-centre est assuré par la société Orain
- Les déplacements en car se feront le mardi et le vendredi (mercredi et jeudi sur place)
- Nous sommes hébergés au centre PEP « Le Miramar » à Saint-Germain sur Ay (50) qui nous fournit également les repas sur place (sauf le premier repas (apporter le pique-nique)).



L'hébergement

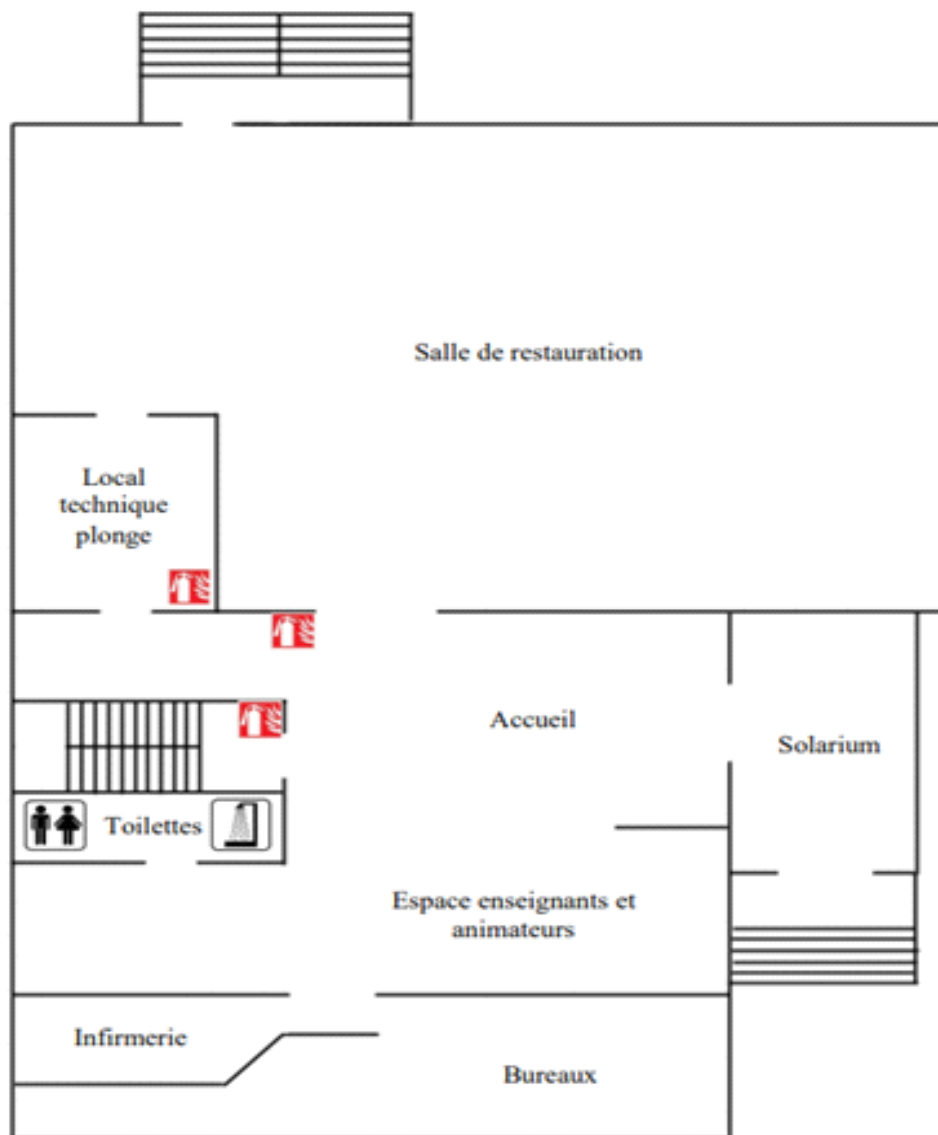
L'hébergement et les repas se feront dans un même bâtiment comportant trois étages

- Rez-de chaussée : restauration, accueil, infirmerie, bureau

- Etages 1, 2, 3 : chambres

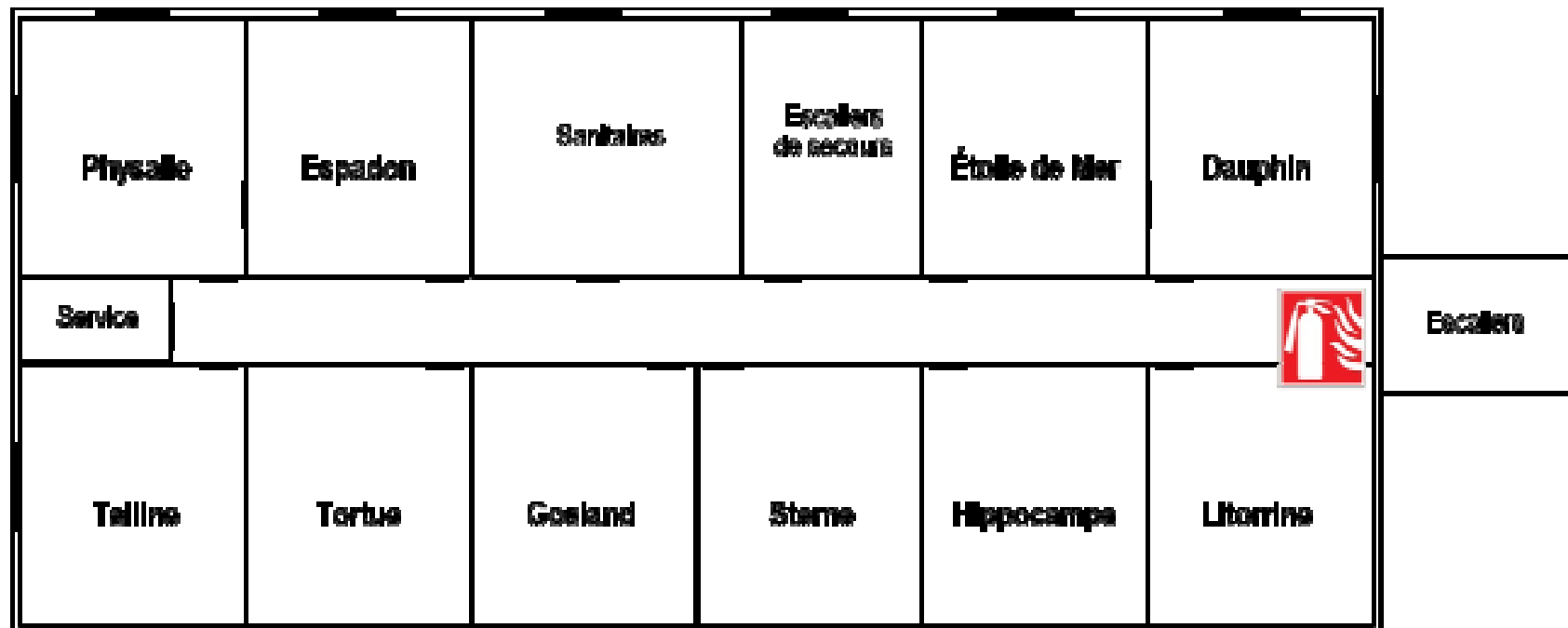






Chaque chambre comporte une douche, un lavabo, une table de nuit, une armoire et des grands tiroirs de rangement individuel.

Étage Faune (1er) : 10 chambres de 3 couchages, soit 20 lits bas et 10 lits hauts



Dans une valise ou un sac de voyage (facile à porter par votre enfant !)

1. Vêtements (en plus de ceux portés le jour du départ) :

- 4 slips ou culottes
- 4 paires de chaussettes
- 4 tee-shirts
- 1 pyjama (2 si l'enfant est énurétique)
- 2 pantalons ou jeans ou joggings (les robes sont à éviter) et 1 pantalon usagé pour le char à voile
- 2 vêtements chauds : pull, sweat, polaire, ...
- 1 vêtement de pluie avec capuche type coupe-vent
- 1 paire de baskets de rechange et une paire de chaussures usagées pour le char à voile (pas de bottes)
- 1 paire de chaussons

2. Affaires de toilette :

- gel douche, shampooing, brosse à dents, dentifrice, gobelet
- 2 serviettes de toilette et un gant de toilette
- 1 peigne et/ou 1 brosse à cheveux
- 4 paquets de mouchoirs

3. Autres :

- 1 casquette ou bob
- 1 tube de lait ou crème solaire
- 1 serviette de table
- 1 sac à dos léger pour mettre ses affaires personnelles et le **pique-nique** pour le premier repas **
- 2 grands sacs plastiques : un pour le linge sale et un pour les chaussures
- une trousse avec stylos, feutres, gomme et crayon à papier.
- une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse (pour pouvoir envoyer une carte postale)

Tu peux apporter (dans ton petit sac à dos) :

- 1 appareil photo jetable ou sans valeur. Les appareils photos numériques seront sous la responsabilité de votre enfant.
- Quelques petits jeux (préférer les cartes aux jeux dont les pièces peuvent disparaître)
- 1 ou 2 livres
- 1 ou 2 cd
- de l'argent de poche : 10 euros maximum. Prévoir de la monnaie
- Pour les enfants que cela peut rassurer... 1 doudou !

Sont interdits :

- les bijoux et objets de valeur si vite égarés (gourmettes, collier, ...)
- les jeux électroniques, tablettes, Ipad, consoles, lecteur mp3, ...
- les téléphones portables
- les sucreries ou gâteaux (Ils seront confisqués et redistribués à tous...)
- les déodorants en spray
- les médicaments. En cas de traitement médical, les médicaments avec l'ordonnance devront être remis à l'enseignant avant le départ.

Financement

| Coût provisoire du séjour | Pour 49 élèves | Par élève |
|---------------------------|--------------------|------------------|
| Transport | 2000 euros | 41 euros |
| Hébergement et repas | 10 500 euros | 215 euros |
| Visites et ateliers | 409 euros | 8,50 euros |
| Char à voile | 686 euros | 14 euros |
| Coût total | 13595 euros | 278 euros |

| Financement provisoire du séjour | Pour 49 élèves | Par élève |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|
| Municipalité (en juillet 2018) | 1440 euros (habitant l'Hermitage) | 32 euros (habitant l'Hermitage) |
| APE | 1470 euros | 30 euros |
| OCCE : (dont la vente de gâteaux et la braderie) | 4805 euros | 98 euros |
| Parents | 5880 euros | 120 euros |
| Total | 13595 euros | 280 euros |

Vos questions
Vos remarques